

Débat

Enjeux et perspectives d'un pôle métropolitain

K 02

À l'horizon 2017, le Pôle métropolitain de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle devrait se mettre en place sur un territoire de 309 164 habitants ; fort de 11 intercommunalités (actuellement) et de deux communautés d'agglomération (PMA et CAB) ; comptant deux filières économiques d'envergure (l'automobile et l'énergie) :

Aujourd'hui, le Pôle métropolitain est « une opportunité offerte par la législation » car il constitue un excellent moyen de « définir une stratégie de projet territorial ». L'Agence de développement et d'urbanisme (ADU) en donne pour preuves la gare TGV, l'hôpital médian (sujet chaud bouillant d'actualité), l'université de technologie. Des exemples, insiste l'Agence, qui prouvent que l'Aire urbaine jouit déjà « d'une expérience ancienne en matière de coopération intercommunale ».

Une expérience lorraine

« Enjeux et perspectives d'un pôle métropolitain sur notre territoire », tel est justement le thème de la conférence-débat qui se tient ce mardi soir, dès 18 h, à l'hôtel d'agglomération, avenue des Alliés à Montbéliard. Cette conférence est orchestrée par l'Agence de développement et d'urbanisme du pays de Montbéliard à l'aune de sa 19^e rencontre des « Journées ADU'rables ». Des journées qui se veulent un lieu d'échange et de débat sur les thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Pour le coup, l'ADU y a con-



■ Pascal Taton, le directeur général de l'agence d'urbanisme de l'Aire urbaine nancéienne.

vié Pascal Taton, le directeur de l'ADU de l'Aire urbaine nancéienne. Pour un autre regard. Il expliquera comment est né le pôle métropolitain du Sillon Lorrain. Quel a été le rôle des agences d'urbanisme de Nancy et de Metz dans le montage de ce projet. Quelles sont les actions d'intérêt métropolitain portées par le Pôle.

« Cette soirée débat sera l'occasion d'évoquer ensemble les enjeux et les perspectives d'avenir des Pôles métropolitains dans la nouvelle organisation territoriale », résume l'ADU, « ainsi que le positionnement du pôle par rapport à la nouvelle grande région et au transfrontalier. »

FJ.